

UNE PLATEFORME POUR LES FAMILLES D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Plate-Forme TOUS MOBILISES, mise en place à l'initiative de la Fédération Nationale Grandir Ensemble, a pour but d'accompagner les familles dans cette période difficile, en les aidant à trouver des solutions concrètes pour organiser leur quotidien.

Vous êtes une famille avec un enfant en situation de handicap à domicile, vous avez la possibilité de :

➡ Faire une demande en ligne pour :

- Poser vos questions
- Bénéficier de quelques heures de répit
- Bénéficier d'aide pour les courses
- Disposer de temps d'écoute et de conseils éducatifs
- Trouver un mode de garde si vous travaillez dans un secteur prioritaire
- Echanger et partager avec d'autres familles

➡ Appeler le « 0 805 035 800 »

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (numéro d'appel gratuit) pour exprimer vos besoins

<https://www.grandir-ensemble.com>

ACTUALITES PETITE ENFANCE ET HANDICAP EN PERIODE DE CONFINEMENT

Les conditions de sortie des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant assouplies

Il est possible d'accompagner en sortie, l'enfant en situation de handicap qui se trouve en difficulté, au regard de ses troubles du spectre de l'autisme, sa déficience intellectuelle, son déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, ses troubles psychiques.

Les sorties accompagnées de votre enfant en situation de handicap « en voiture ou non, ne sont pas limitées à 1H, ni contraintes à 1Km du domicile –pour permettre notamment d'aller dans un lieu de dépaysement-, ni régulées dans leur fréquence et leur objet, dès lors que la personne ou son accompagnant justifie aux forces de l'ordre d'un document attestant de la situation particulière de handicap. »

Il faut toujours pour autant remplir et avoir l'attestation habituelle dérogatoire de déplacement. **En plus de cette attestation, il faut avoir un document qui justifie la situation particulière de l'enfant (notifications MDPH, carte d'invalidité, certificat médical justifiant le besoin de sortie).**

Attention « Cet assouplissement doit s'accompagner d'un strict respect des gestes barrière impératifs pour la sécurité sanitaire de tous. »

Pour plus d'informations [cliquez ici](#)

Continuité de l'accompagnement pour les personnes en situation de handicap

Au regard du passage en stade 3 de l'épidémie, il est décidé d'un maintien préférentiel au domicile et de l'organisation sans délais de la continuité de l'accompagnement.

Aussi pour maintenir une continuité d'accompagnement de votre enfant :

Si votre enfant est suivi habituellement par un établissement ou service social ou médico-social (ex : SESSAD, CMP, CAMSP..) :

Les établissements médico-sociaux organisent un service minimum d'appui aux familles. Lorsque la famille rencontre des difficultés avec l'enfant pendant cette période de confinement, il est possible de leur en faire part. Les établissements et services sociaux ou médico-sociaux pourront expliquer aux familles les différents niveaux de réponses qu'ils peuvent réaliser.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la plateforme lien vers : <https://www.grandir-ensemble.com/>

Si votre enfant n'est pas suivi habituellement par un établissement ou service social ou médico-social (ex : SESSAD, CMP, CAMSP..) :

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la plateforme lien vers : <https://www.grandir-ensemble.com/>

Pour plus d'informations [cliquez ici](#)

LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

Des fiches pratiques à destination des familles réalisées par l'Hôpital Debré

Des fiches pratiques thématiques ont été réalisées par des professionnels pour aider les familles à vivre cette période avec leur enfant.

Quelques exemples :

- « Comment stimuler mon enfant (de moins de 2 ans) dans une situation de confinement ? »
- « Confinement : aider son enfant qui a un trouble ou un retard dans l'acquisition du langage oral »
- « Comment gérer les comportements d'opposition et les crises de rage pendant le confinement ? »
- « Gérer les auto-stimulation de votre enfant autiste et/ou avec déficit intellectuel en confinement » Etc..

<https://www.pedopsydebre.org/fiches-pratiques-pour-les-familles> (site mis à jour régulièrement)

Un guide pour vivre le confinement avec un enfant autiste

Un guide est proposé aux familles pour vivre le confinement avec un enfant autiste

Cliquez [ici](#) pour y accéder

IDÉES D'ACTIVITES AVEC LES ENFANTS

Des professionnels (ergothérapeutes, psychomotriciens, professionnels du CAMSP...) proposent des activités à réaliser avec l'enfant, en fonction de ses caractéristiques :

Vous trouverez des idées :

[La psychomotricité à la maison durant le confinement : PETITE ENFANCE/MATERNELLE](#)

[Conseils pour occuper les enfants à la maison](#)

["Le livret d'activités des ergothérapeutes pour vous et vos enfants"](#)